

Notre-Dame-des-Landes : Maxime Peugeot, le jeune homme à la main arrachée, a porté plainte



La personne mutilée par une grenade sur le site de la ZAD a porté plainte mardi. Ce jeune étudiant exige la désignation « immédiate » d'un juge d'instruction.

Maxime Peugeot, un étudiant de 21 ans en Sciences politiques à l'université de Lille, a eu la main arrachée le 22 mai dernier. Ce drame est survenu alors qu'il ramassait une grenade tirée par les gendarmes. Le jeune homme grièvement blessé a déposé plainte mardi. Il demande la désignation « *immédiate* » d'un juge d'instruction. Son avocat, Maître Hervé Gerbi, s'est exprimé sur la démarche de son client.

« Une plainte contre X pour violences volontaires ayant entraîné une incapacité permanente a été déposée aujourd'hui [mardi] auprès du parquet de Saint-Nazaire. Nous demandons à la procureure de Saint-Nazaire de ne pas attendre le délai de trois mois pour nous répondre et de saisir immédiatement un juge d'instruction compte tenu de la gravité des faits ».

Maxime Peugeot a eu la main droite amputée à la suite de l'explosion d'une grenade de type GLI-F4. Le jeune homme avait ramassé l'objet en question le 22 mai dernier lors de nouveaux affrontements entre les militants présents sur la ZAD et les forces de l'ordre. Ce drame est intervenu dans le contexte des expulsions menées sur le site de Notre-Dame-des-Landes.

Le jeune homme grièvement touché à la main a été entendu par les gendarmes le 24 mai dernier, dans le cadre de l'enquête. Selon son avocat, Maxime Peugeot a précisé qu'il n'avait jamais eu l'intention de lancer la grenade en direction des forces de l'ordre.

Ses amis ont lancé une cagnotte en ligne afin de financer sa prothèse de la main droite. Près de 25 000 euros ont déjà été récoltés.